



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/53/216
S/1998/724
6 août 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : RUSSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquante-troisième session
Points 20 c) et 45 de l'ordre du jour
provisoire*

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante-troisième année

RENFORCEMENT DE LA COORDINATION DE L'AIDE
HUMANITAIRE ET DES SECOURS EN CAS DE
CATASTROPHE FOURNIS PAR L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES, Y COMPRIS L'ASSISTANCE
ÉCONOMIQUE SPÉCIALE : ASSISTANCE
INTERNATIONALE D'URGENCE POUR LE
RÉTABLISSEMENT DE LA PAIX ET DE LA
NORMALITÉ EN AFGHANISTAN ET POUR LA
RECONSTRUCTION DE CE PAYS DÉVASTÉ
PAR LA GUERRE
LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES
CONSÉQUENCES POUR LA PAIX ET LA
SÉCURITÉ INTERNATIONALES

Lettre datée du 6 août 1998, adressée au Secrétaire général
par les représentants de la Fédération de Russie et de
l'Ouzbékistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous avons l'honneur de vous faire tenir le texte de la déclaration relative aux résultats des entretiens russo-ouzbeks concernant la situation en Afghanistan, qui ont eu lieu à Tachkent le 4 août 1998 (voir annexe).

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 20 c) et 45 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente de la
Fédération de Russie auprès de
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Yuriy FEDOTOV

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la
République d'Ouzbékistan auprès de
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Alisher VOKHIDOV

* A/53/150.

ANNEXE

Déclaration relative aux résultats des entretiens russo-ouzbeks
ayant eu lieu à Tachkent le 4 août 1998

Des entretiens russo-ouzbeks ont eu lieu à Tachkent le 4 août 1998 avec la participation du général d'armée A. Kvachnine, premier adjoint du Ministre de la défense, Chef d'état-major des armées de la Fédération de Russie, de M. B. Pastoukhov, premier adjoint du Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, et de responsables des autres services intéressés.

Du côté ouzbek, les participants étaient notamment MM. Kh. Toursounov, Ministre de la défense, A. Kamilov, Ministre des affaires étrangères, et des responsables des services intéressés.

Les participants ont procédé à un échange de vues approfondi, marqué par la sincérité et l'intérêt pour le renforcement de la paix et de la stabilité en Asie centrale qui sont de tradition entre elles, relativement à l'aggravation de la situation dans le nord de l'Afghanistan, où le mouvement des Taliban, a lancé une nouvelle offensive massivement soutenue de l'extérieur pour tenter de résoudre le problème afghan par la force des armes.

Or, cela risque de réduire à néant tous les efforts déployés pour un règlement politique en Afghanistan par la communauté internationale sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, et c'est faire manifestement bon marché de la volonté du peuple afghan qui souhaite le maintien de l'intégrité du pays, l'entente nationale et le règlement des problèmes intérieurs par des voies pacifiques.

La Fédération de Russie et l'Ouzbékistan sont profondément préoccupés par l'escalade sanglante que connaît le territoire afghan. Il faut que le mouvement des Taliban mette immédiatement fin aux actions militaires.

Convaincus que seuls les Afghans eux-mêmes peuvent décider du sort de leur patrie, et mettre fin sans ingérence extérieure à la guerre civile qui dure depuis nombre d'années, la Fédération de Russie et l'Ouzbékistan appellent toutes les forces participant au conflit armé à trouver des moyens pacifiques de régler tous leurs problèmes et leurs différends.

Les représentants de la Fédération de Russie et de l'Ouzbékistan sont prêts à rencontrer sans délai des représentants des forces afghanes en présence afin d'empêcher que se poursuive l'escalade de l'action militaire dans le nord de l'Afghanistan et de concourir à sortir au plus vite la crise afghane de l'impasse.

À l'issue des échanges de vues sur la situation actuelle en Afghanistan, qui peut en arriver à menacer directement les intérêts et la sécurité nationaux de la Fédération de Russie, de l'Ouzbékistan et des autres États d'Asie centrale qui sont membres de la Communauté d'États indépendants, les parties se réservent le droit de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour renforcer la sécurité de leurs frontières extérieures, conformément à l'Accord relatif à la sécurité collective du 15 mai 1992.